



Recours dans un heritage

Par Carnac 56

Bonjour a tous
ma mère contactée par un généalogiste en avril 2016 et sans autre nouvelle morte en 2019
Je suis contactée par le généalogiste en 2023
Il semblerait qu'il est quelques problèmes dans les comptes
Quels sont mes recours ?
Merci

Par Henriri

Hello !

Dans quels "comptes" y aurait-il des "problèmes" et que sont ces problèmes ?

A+

Par isernon

bonjour,

votre mère avait-elle signé le contrat de révélation avec ce généalogiste ?

un généalogiste est généralement mandaté par un notaire.

salutations